

Fusion des universités : l'UNSA Éducation refuse « le diktat »

Publié 12/01/2018 13:31

Mise à jour 12/01/2018 13:38

À la suite [de nos révélations sur la volonté du président de la Région Hervé Morin](#), soutenu par le recteur d'académie Denis Rolland et la préfète de Région, Fabienne Buccio, d'accélérer le processus de fusion des trois universités normandes (Rouen, Le Havre, Caen), le syndicat Unsa Éducation se dit opposé au « diktat régional » dans un communiqué. Nous apprenons que deux hauts représentants de l'État en Normandie (préfète et recteur de région) se sont associés au président de la région Normandie pour demander aux présidents des trois universités normandes d'accélérer leur rapprochement. La méthode est pour le moins curieuse. Il nous avait semblé, à l'UNSA Éducation, que les universités disposaient d'une autonomie assez large depuis la loi LRU. D'ailleurs, cette autonomie est souvent invoquée par l'État lorsqu'on l'interpelle sur la gestion de ces établissements. L'autonomie des universités serait-elle à géométrie variable ? Par ailleurs, la fusion de trois universités éloignées les unes des autres est un projet à haut risque. Les personnels enseignants et non-enseignants des trois universités normandes doivent disposer du lieu et du temps pour débattre de la pertinence (discutable) d'un tel projet et de l'impact sur l'emploi et les conditions de travail qu'il aurait. Leurs avis expert doit absolument pouvoir être pris en compte. Pour l'UNSA Éducation Normandie, un projet aussi lourd ne peut être décidé unilatéralement par un président de région, fut-il soutenu par deux hauts fonctionnaires. Il en va du respect de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de leurs directions et de leurs personnels. »